



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE
Kablaraska 31-35 - 11000 Belgrade -
SERBIE

Tél. : 00.381.11 369 17 62 / Fax : 00.381.11
265 30 99 |

site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook : <http://www.facebook.com/francus>
kaskola



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte rendu du Conseil de gestion numéro 12 du 08/06/2021

Réunion organisée en présentiel dans les locaux de l'établissement.

Liste des présents :

Membres avec voix délibérative :

- M. François ALLAIN, personne qualifiée, Président,
- M. Etienne DELAIGUE, Trésorier
- M. Olivier BRESSARD, Trésorier-adjoint,
- Mme Julie HEAM, parent élue, Secrétaire,
- M. Paul PRESSET, parent élu, arrive à 17h50
- M. Kevin BOJIC, représentant des personnels, membre élu,
- M. Julien ICHE, parent élu,
- Mme Anne-Sophie SEVERIN, Vice-Présidente,

Membres avec voix consultative :

- M. Manuel BOUARD, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,
- Mme Christine CHOURRÉ, Proviseure de l'École Française de Belgrade
- M. Milan MARTINOVIC, Directeur exécutif,
- Mme Nathalie GUERGUINOV, Directrice de l'École Primaire,
- Mme Rebecca BOURGUIN, Vice-Consule Ambassade de France

Excusés :

- M. Bojan MITROVIC, parent élu donne procuration à M. DELAIGUE
- M. Roland JANKOVIC, parent élu, donne procuration à Mme HEAM

17h45 début de réunion.

Voix exprimables en début de session : 10

Mot du président :

M. Allain présente l'ordre du jour au CG pour validation.

I. Point projet et rentrée scolaire 2021/2022

A/ Entité Serbe

M. Martinovic informe les membres du conseil de gestion des avancées administratives tenant au passage en entité serbe. A ce jour la structure est toujours en attente de l'attribution du PIB. Dans l'attente, les comptes en banque ne peuvent être enregistrés sous le statut résident.

B/ Report du délai pour bénéficier des frais de réinscription gratuits

Après discussions entre les membres du CG, le président propose report de la date butoir pour bénéficier de la gratuité des frais de réinscription pour la rentrée prochaine au 18 juin. Cette question est mise au vote

Nombre de votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Le report de la date butoir pour bénéficier de la gratuité des frais de réinscription est accepté par le CG à l'unanimité.

Une communication aux parents sera faite en ce sens.

C/ Effectifs prévisionnels de rentrée

Mesdames Chourré et Guerguinov proposent un point sur les inscriptions et les réinscriptions initiées à ce jour et annoncent les effectifs attendus pour la prochaine rentrée. Une réorganisation de certains niveaux en primaire et au secondaire est à envisager, ce qui implique un redéploiement au niveau des enseignants. Cette réorganisation sera finalisée pour la rentrée en fonction des effectifs définitifs.

Il est précisé qu'un dépôt de dossier sera fait auprès de la ville de Belgrade afin de permettre aux familles serbes de bénéficier d'une aide pour l'inscription de leurs enfants en maternelle dans le cas où une maternelle publique n'est pas possible dans leur secteur de recrutement.

D/ Relocalisation de l'école

Les membres du conseil de gestion discutent et débattent du contrat en préparation. Une réunion est programmée avec le cabinet d'avocat afin de réaliser une lecture précise des clauses contractuelles.

Par ailleurs, des données supplémentaires sont demandées concernant ce projet, principalement une perspective financière sur les années à venir, incluant également la reprise du périscolaire – dont l'arrêt en raison de la crise sanitaire a impacté le budget.

II. Préparation de l'AGO

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le 24 juin 2021 à 18 h. Il est demandé aux membres du conseil de gestion de se rendre disponible pour cette date.

Outre les différents bilans de l'association, le projet de relocalisation sera présenté en détail aux parents présents.

III. Point Ressources Humaines

A/ Licenciement éventuel

Un débat a lieu au sein du CG concernant l'éventualité du licenciement d'un personnel enseignant en fonction des effectifs attendus pour la rentrée. Plusieurs membres du CG s'opposent à cette éventualité. La direction rappelle que si licenciement il doit y avoir, celui-ci serait réalisé en fonction des critères objectifs établis dans le respect de la législation serbe, critères qui ont été présentés et validés en CDS. Il est convenu lors de cette réunion qu'aucune décision ne sera prise d'ici la rentrée, et que le conseil de gestion sera, dans tous les cas, sollicité pour un vote le cas échéant.

B/Recrutement et mouvements

L'école a recruté une psychologue franco-serbe sur un poste à mi-temps à compter de la rentrée prochaine.

Le poste de directrice du primaire est également pourvu, en remplacement de Mme Guerguinov.

Le poste de CPE est transformé en contrat de droit local et est pourvu en remplacement de M. Ouriachi.

C/ Bilan poste de directeur exécutif

M. Martinovic quitte la réunion concernant ce point.

M. Allain présente le poste de directeur exécutif. Il rappelle que les objectifs qui ont été fixés à M. Martinovic étaient d'organiser le passage en entité serbe et de travailler à la relocalisation de l'école. Les deux objectifs ont été atteints. M. Martinovic est actuellement en CDD.

Il est demandé aux membres du CG de voter sur l'attribution de la prime de 10% compte tenu de l'attente des objectifs annuels fixés :

Nombre de votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Le conseil de gestion valide à l'unanimité l'attribution de la prime annuelle de M. Martinovic.

Il est proposé que son poste soit transformé en CDI, avec une prime attribuée sur la base de la réalisation d'objectifs annuels définis au préalable et évaluables sur des critères précis :

Nombre de votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Le conseil de gestion valide le passage en CDI de M. Martinovic et la mise en place d'une prime sur objectifs

Une proposition de salaire est faite par le président du conseil de gestion, en rapport avec un poste de direction et les responsabilités y afférentes. Il est prévu que M. Martinovic bénéficie de 23 jours de congés. Les membres du CG sont invités à voter :

Nombre de votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Le salaire proposé par M. Allain est accepté à l'unanimité par le conseil de gestion.

Le président du conseil de gestion fera part des propositions votées par le conseil de gestion à M. Martinovic.

IV. Point contentieux

M. Bojic quitte la réunion pour cette partie de la conversation.

M. Martinovic fait le point sur les contentieux en cours. Conformément aux recommandations des avocats de l'EFB, aucune communication publique n'est faite sur ces discussions.

Un vote est cependant sollicité concernant la reconduite d'une offre à l'amiable :

Nombre de votants : 09

Pour : 09

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Les membres du CG mandatent le président du conseil de gestion et le directeur exécutif pour réitérer l'offre de règlement à l'amiable.

V. Questions diverses

Mme HEAM se propose d'assister au conseil d'établissement en remplacement de Mme ROGON, au titre de représentante du conseil de gestion.

Fin de la réunion : 20h45

François Allain,
Président du CG



Julie HEAM,
Secrétaire du CG

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized "J" followed by a horizontal line.